

Lausanne et région

La mobilité se cherche un avenir En Budron

Le Mont-sur-Lausanne Pas toujours facile de circuler dans le voisinage de la zone industrielle. La Municipalité veut lutter contre son engorgement

Avec 2800 personnes qui s'y rendent chaque matin, la cohabitation au sein de la zone industrielle En Budron, ainsi qu'à ses abords, n'est pas toujours facile. La Municipalité du Mont-sur-Lausanne tente de trouver des solutions à la mobilité dans le secteur, mais rien ne semble évident en la matière.

C'est que la zone est située en bordure de la route de Cugy. Un axe chargé de véhicules privés aux heures de pointe, que les déplacements des employés travaillant En Budron n'arrangent pas. Et puis il y a des manquements au sein même de la zone industrielle. «Il y a même un carrefour dangereux que l'on surnomme «le Doigt d'honneur», confie Christian Menétrey, municipal chargé de l'Urbanisme. Il n'y a pas beaucoup d'accidents, mais les coups de klaxon y sont fréquents.»

Ces constats ressortent d'une étude menée en lien avec l'association qui réunit le secteur économique au nord de Lausanne. Celle-ci pointe également des problèmes de parking sauvage sur les trottoirs existants En Budron. Des amendes sont régulièrement infligées pour tenter d'y remédier mais la présence de ces véhicules, tout comme le manque d'éclairage public, ne favorise pas les déplacements piétons. Or c'est bien l'un des points sur lesquels la Municipalité compte pour améliorer les choses.

Si la mobilité douce doit être soignée, c'est pour rendre les transports publics plus attractifs. La zone industrielle s'est développée à un rythme comparable à celui de la population montaine et il s'agit de contenir l'engorgement des axes routiers.

Il y a quelques mois, Le Mont comptait encore sur le développement des navettes autonomes

pour déplacer les travailleurs entre la zone industrielle et les arrêts de bus. Mais les tests réalisés à Cossonay ont montré les limites de ce système. «Leur technologie n'est pas aboutie, constate Christian Menétrey. Même si on reste ouverts, on n'y songe pas sérieusement avant quelques années.»

La vision du futur s'étant envolée, c'est aux bons vieux bus que l'on fera appel. La ligne 54 des Transports lausannois est en attente de réalisation. Une votation populaire à Morrens indiquait que la population était favorable à ce qu'elle passe par le village pour relier le Nord à l'Ouest lausannois. Un recours a toutefois été déposé contre ce vote.

«Il y a même un carrefour dangereux que l'on surnomme «le Doigt d'honneur»

Christian Menétrey Municipal chargé de l'Urbanisme

Dans l'attente de cette procédure en cours, on songe à faire passer la future ligne directement au travers de la zone industrielle En Budron. «On devra élargir des passages et des virages», prévoit le municipal de l'Urbanisme. Des travaux auxquels il faudra ajouter la pose d'éclairage public et la construction de trottoirs.

Reste à définir qui paiera pour ces investissements. La commune espérait une collaboration avec les 280 entreprises installées En Budron. Mais le processus participatif n'a réuni qu'une trentaine d'entre elles. «Lorsqu'on a évoqué la question du financement, elles nous ont répondu qu'elles payaient déjà des impôts», dévoilait Christian Menétrey devant le Conseil communal. S'il se dit «déçu», le municipal ne renonce pas. Les réflexions se poursuivent en vue d'un vrai plan de mobilité.

Alain Détraz



La circulation En Budron est sous la loupe de la Municipalité.

Goumoëns Collège et abri PCI à l'enquête

La Commune de Goumoëns et l'association scolaire ASIRE mettent à l'enquête jusqu'au 4 novembre un projet de bâtiment de huit classes destiné à soulager le site de Court-Champ, à Échallens. Les deux classes actuellement au village s'y installeront, libérant ainsi de la place pour créer une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de 60 places. Pour compenser la disparition du parking de la grande salle de Goumoëns-la-Ville, où le bâtiment devrait être construit, un parking souterrain sera incorporé. Une partie sera aménagée en abri de protection civile. **S.M.R**

Distinction Prix entreprises formatrices

Économie Région Lausanne et la Ville de Lausanne ont récompensé vendredi trois entreprises de la région lausannoise pour leur engagement dans la formation professionnelle: Perret Sanitaire SA, CBMM Architectes SA et Confiserie N. Noz. Les trois bénéficieront d'un soutien mensuel de 300 francs pour toute la durée de l'apprentissage. Un bonus de 500 francs sera alloué à l'apprenti à la réussite de ses examens finaux. Cette action souligne l'importance de la formation professionnelle duale et encourage les entreprises de la région à s'y engager. **G.-M.B.**

La Côte

À Perroy, la patinoire prend forme au milieu des champs

Loisirs En cinq mois, le syndic a réalisé l'impossible. L'équipement sportif fonctionnera le 20 octobre

Raphaël Ebinger

Difficile de croire que dans une semaine les premiers patineurs glisseront sur la nouvelle patinoire du centre sportif de Perroy. Vendredi matin, les ouvriers torse nu installaient le panneau des scores d'un côté de la surface plane encore jonchée de tuyaux en plastique noir qui serviront à refroidir le plancher de terrain de jeux. Les spécialistes estiment être dans les temps. Ce qui les inquiète le plus, c'est la chaleur qui rendra plus difficile la production de glace. «Nous serons obligés de faire fonctionner le bloc froid pendant les nuits dès lundi, mais ça ira», note un collaborateur de la Pati, l'entreprise qui monte l'équipement sportif. Il faudra 7 centimètres de glace avant que les patineurs ne puissent chausser leurs lames. Ce sera le cas dès samedi prochain entre le terrain de foot, ceux de tennis et un champ de choux.

Face au chantier, François Roch est en ligne avec le fournisseur des appareils de cuisine. Le syndic de Perroy a les traits tirés. Depuis la fin du mois de mai, quand l'opportunité de récupérer la patinoire que Lausanne ne voulait plus à la Blécherette, l'élu s'est démené pour concrétiser le projet. Il a imaginé la disposition du site, élaboré la buvette, de la décoration à la carte du menu, engagé le personnel nécessaire et même dessiné le meuble du bar. «J'ai pas mal d'heures de sommeil en retard», reconnaît-il.

«J'ai quand même eu parfois des doutes sur la faisabilité financière du projet», admet François Roch. Mais l'engouement qu'il a suscité l'a conforté. Le retour des entreprises a largement dépassé ses attentes. Alors qu'il misait sur un montant de 120 000 francs sur un budget total de 400 000 francs, le sponsoring rapportera 180 000 francs par année. Et la cinquantaine de sociétés participantes s'est engagée pour deux ans. Les communes environnantes, la Région et divers partenaires institutionnels ont aussi mis la main à la poche.

La patinoire s'apprête donc à être un lieu incontournable de l'hi-



François Roch, syndic de Perroy, devant la surface qui accueillera la patinoire à vocation régionale dès samedi prochain. VANESSA CARDOSO

«Le HC Nyon jouera enfin son premier match dans le district de Nyon»

François Roch Syndic de Perroy

ver dans le district de Nyon, qui ne possède pas de surface de glace aussi grande. Si le hockey profitera des nombreuses heures de glace (*lire ci-dessous*), le patinage libre aura la priorité les mercredis après-midi et le week-end. «Ce sera un lieu de vie», assure François Roch.

Un restaurant de 60 places

Outre les vestiaires avec douches installées dans des Portakabin, un effort particulier a été porté à la convivialité du site. L'exemple le

plus parlant est celui de la buvette. Son concept a évolué ces cinq derniers mois pour devenir un bistro de 60 places qui sera ouvert sept jours sur 7 et proposera des plats du jour à midi. À l'intérieur, le décor, avec un mur en fausses briques et un sol ressemblant au parquet, fera oublier qu'on se trouve dans un container. «L'objectif est de donner envie d'y revenir même si on ne patine pas», souligne le syndic. Pour accueillir les clients, une personnalité connue dans la région reprendra du service: Dado Reinhardt, qui a œuvré longtemps à La Passade, à Perroy. La carte offrira des mets 100% suisses, issus des commerces locaux. On y mangera du papet vaudois, du tartare de bœuf, des pâtes maison et bien sûr de la fondue.

Tant d'efforts pour seulement deux saisons. En effet, Perroy n'a prévu d'accueillir la patinoire que pendant deux hivers puisqu'elle a

repris le restant du contrat dénoncé au printemps par Lausanne. Cette situation a permis d'obtenir des prix très favorables sur la location de l'équipement sportif. Si l'expérience devait se poursuivre, les coûts grimperaient assurément.

En attendant Gland

Aujourd'hui, François Roch ne veut pas encore aborder un avenir aussi lointain, préférant d'abord savourer la prochaine ouverture de la patinoire. Le HC Nyon a de son côté déjà pris les devants. «L'idéal est que la patinoire de Perroy tienne assez longtemps pour faire le joint avec celle en projet à Gland, explique son président, Dominique Poupaert. Le comité a déjà réfléchi sur des idées afin de rendre cela possible.» Le projet de patinoire régionale peine à avancer et ne devrait pas voir le jour avant 2021.

Un peu d'air pour le HC Nyon et le LHC

● «Le club revit!» Le président du HC Nyon, Dominique Poupaert, est soulagé. La patinoire de Perroy permettra à ses équipes de s'entraîner. Les saisons dernières, elles n'avaient trouvé des heures de glace que pour jouer les matches. Les résultats avaient

été catastrophiques et avaient mis en péril la motivation des joueurs. Plusieurs étaient sur le point de rejoindre un autre club. «Ils sont restés et nous avons accueilli quatre nouveaux joueurs. Le fait de pouvoir s'entraîner entre les matches et jouer ses derniers le jeudi à

20 h 30 plutôt que le dimanche à 21 h 30, ça change la vie.»

L'équipement de Perroy apporte aussi des opportunités bienvenues à d'autres clubs. Des juniors de Morges et même du LHC ont déjà bloqué des créneaux horaires pour des entraînements. **R.E.**

Les MBC sommés d'améliorer le sort des chauffeurs

Grogne Les conditions de travail au sein des Transports publics de la région Morges-Bière-Cossonay sont fustigées par le syndicat

Le Syndicat du personnel des transports (SEV) est en colère contre les MBC et le fait savoir sans détour. «L'insatisfaction est palpable aux Transports publics de la région Morges-Bière-Cossonay, en particulier au sein des chauffeurs de bus», affirme le chargé de communication romand, Yves Sancey, dans un communiqué.

Chauffeurs fâchés ou fatigués, salaires des nouveaux jeunes conducteurs engagés récemment qui paraissent être supérieurs à ceux de leurs collègues dans l'entreprise depuis des années, taux d'absentéisme en augmentation, sous-effectif patent puisque des employés sont rappelés alors qu'ils sont en congé, la liste des critiques émises par l'organisation chargée de la défense des salariés est longue.

«Le mécontentement est encore renforcé par l'attitude de la direction, qui ne semble pas prendre au sérieux l'ampleur du problème, en particulier du sous-effectif, et se borne, pour le mo-

ment, à répéter que tout va bien», ajoute Yves Sancey.

Du côté de la direction des MBC justement, on affirme «entendre qu'un malaise existe». «Je déplore simplement la manière de faire», déclare François Gatabin. Des discussions sont en cours avec le syndicat et nous allons nous rencontrer le 1er novembre. Je ne pense pas qu'il était utile de faire enfler la polémique maintenant dans un communiqué au ton que je juge démesuré.»

Au sujet des critiques, le patron de l'entreprise précise que le système salarial a été modifié l'année dernière. «Celui-ci a d'ailleurs fait l'objet de négociations avec le

syndicat. Le nouveau fonctionnement permet effectivement à des jeunes collaborateurs d'évoluer plus rapidement que des anciens.»

Il reconnaît toutefois que des améliorations doivent être réalisées: «Nous avons des soucis avec des absences longue durée qui nous obligent à demander à certains employés de venir travailler lors de leurs jours de congé. Mais nous agissons pour que la situation s'améliore. Nous sommes en train d'engager des chauffeurs et avons mis en place le programme MBC Care pour la gestion de l'absentéisme ainsi que le bien-être au travail.» **R.C.**